



## 118net.fr, contact par téléphone et question sur mon dossier

-----  
Par Visiteur

Bonjour le 27 /1/2010 j'ai ete contacte par telephone pour une pub sur 118net.fr accord par tel de la somme a payer envoi de fax le soir je signe le fax et le renvoi  
le 29 appel du service compta reglement par cheque 3\* j execute et je regarde (enfin de plus pres le fax en fait accord verbal pour 1 parution et je me retrouve avec cette somme a payer 6\*  
je les ai recontacte par fax pour annuler .  
Ils m'on rappele pour me dire que mon dossier partait au service contentieux(7avocats selon eux)  
Que faire  
merci par avance  
salutations

-----  
Par Visiteur

Bonsoir Monsieur,

Que faire

Si j comprends bien vous n'aviez pas vu avant de signer et retourner le fax le nombre de mensualités?

Malheureusement sauf à essayer de négocier ou de voir les modalités de résiliation de l'abonnement vous êtes contraint de régler les factures en vertu de l'article 1134 du code civil qui dispose que les contrats légalement formés ont force de loi entre les parties.

Cordialement